

## DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2017

Réuni le vendredi trente et un mars deux mil dix-sept à dix-neuf heures, salle de la Mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Jacques PRÉVOST, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

**Étaient présents :** Mesdames BOUGIS, MARY, THIZEAU, VERMOND.  
Messieurs BICHÉREAU, BONNOT, FONTENY, IMBAULT, THOREAU, URBAIN.

**Étaient excusés :** Monsieur BAILLY et Madame LEFRANÇOIS.

**Était absente :** Madame GALLOIS.

Madame LEFRANÇOIS a donné pouvoir à Madame THIZEAU.

#### **VOTE DES COMPTES DE GESTION DE 2016**

- Compte M14 : Les résultats montrent un excédent de 36 640.96 € en section de fonctionnement et un excédent de 134 420.93 € en section d'investissement.
- Compte M49 : Les résultats montrent un excédent de 15 923.12 € en section de fonctionnement et un déficit de 208 139.81 € en section d'investissement.

Ces comptes ont été approuvés à l'unanimité.

#### **VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2016**

- M14 : En section de fonctionnement, le résultat cumulé fait apparaître un excédent de 93 214.79 € et en section d'investissement, un déficit de 61 329.61 €. Une part de l'excédent de fonctionnement sera affectée à l'investissement.
- M 49 : En section de fonctionnement, le résultat cumulé fait apparaître un excédent de 24 817.12 € et en section d'investissement, un excédent de 193 550.76 €.

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

#### **VOTE DES QUATRE TAXES**

Après délibération, le conseil a décidé de retenir les taux des taxes suivants :

- Taxe d'habitation : 19.35 %
- Taxe sur le foncier bâti : 12.95 %
- Taxe sur le foncier non bâti : 44.55 %
- C.F.E. : 19.34 %.

#### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS DE 2017**

a) Budget M14 :

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 867 285.00 € et en investissement, il s'équilibre à 223 452.00 €.

b) Budget M49 :

En fonctionnement, le budget s'équilibre à 101 303.00 € et en investissement, il s'équilibre à 370 680.00 €.

Ces budgets ont été adoptés.

#### **VOTE DES TARIFS**

Les tarifs restent inchangés sauf ceux de la chasse, du camping et de la cantine.

#### **VOTE DES SUBVENTIONS**

15 000.00 € ont été inscrits au budget pour subventionner les différentes associations Nançayaises et extérieures.

.../...

.../...

### **VENTE DU BATIMENT DE LA POSTE**

Le conseil décide de mettre en vente le bâtiment de l'ancienne poste. Plusieurs agences immobilières ont été contactées.

### **CONTRAT D'ACCROISSEMENT TEMPORAIRE DE TRAVAIL**

Pour les nouvelles activités pédagogiques, Madame Djamila VIGINIER-NEVÉ sera recrutée du 24 avril 2017 au 07 juillet 2017.

### **COTISATION À L'AGENCE RÉGIONALE DU FLEURISSEMENT CENTRE**

Le conseil décide de verser une cotisation annuelle de 90.00 € + 30.00 €.

### **QUESTIONS DIVERSES**

Le conseil a choisi le modèle des portails pour l'entrée du camping.

Le Maire informe que les demandes de subvention pour les travaux de la station d'épuration sont en cours.

La Station de Radioastronomie va demander l'autorisation d'installer une antenne sur un terrain communal.

Pour sécuriser une « zone campeurs » au camping, il est décidé d'aménager une clairière dans le secteur situé derrière l'espace des jeux.

Le Maire informe le conseil que la Communauté de Communes des Villages de la Forêt va entreprendre les travaux de la fibre optique dès cette année.

Il n'y a aura pas de concours de pêche le lundi de Pâques.

Le Maire,